

# Un guide aide les parents à mieux connaître l'école

## ÉCOLE Un recueil d'adresses utiles et de bons conseils

► L'école est devenue un lieu complexe, qui méritait bien un guide.

► Joëlle Milquet le rend public ce jeudi.

L'école, tout le monde y est passé. C'est un lieu qui nous est familier. Et nous pensions bien en connaître le fonctionnement.

C'est une impression. Depuis que nous avons quitté l'école, des années ont passé. Les règles ont changé, évolué – d'autres ont vu le jour. Au total, nous sommes assez ignorants des réglementations (circulaires, décrets, lois...) qui organisent l'édifice scolaire. Aussi, les écoles ne sont plus de « simples » lieux d'enseignement, n'associant que des professeurs et des élèves. Au fil des ans et des législations, des acteurs non-enseignants sont venus s'impliquer, directement ou indirectement, dans la vie quotidienne des établissements.

De quoi s'y perdre ? Oui. L'école est devenue un lieu complexe, organisé par une multitude de textes. Tout cela méritait un guide. Et ce guide, il a été mis

au point. Il sera présenté ce jeudi, au Salon de l'éducation (1), où se rendra Joëlle Milquet (CDH), la ministre de l'Éducation. Ce document est une initiative conjointe ministre/ministère. Il a été rédigé avec l'aide de fonctionnaires, des associations de parents, des centres PMS, du secteur de l'Aide à la jeunesse, du service de médiateur, etc.

Ce document décrit les grandes législations qui organisent l'école. Comment s'inscrire ? Que risque-t-on en cas d'absences répétées ? Peut-on changer d'école à n'importe quel moment ? Quels sont les frais que l'école peut me faire payer ? Par qui se faire aider en cas de difficultés financières ? Qui solliciter en cas de dyslexie ?... Le guide encourage aussi les parents à s'impliquer dans l'école et il explique comment s'y prendre.

Le guide ne sera pas imprimé sur papier. Il est téléchargeable sur le site enseignement.be (2). On économise ainsi des arbres et cette formule permettra d'adapter régulièrement les données.

Une brochure fera la publicité du guide en question. Cette

même brochure rappellera l'existence de trois numéros verts, trop peu utilisés à l'estime de Joëlle Milquet.

Le premier est un numéro général, pour toute question relative à la Communauté française – y compris l'enseignement. C'est le 0800:20.000.

Le suivant est un numéro dédié aux enseignants en difficulté (victimes de harcèlement, etc.).

C'est le 0800.20.410.

Le troisième est un numéro destiné à aider les parents dont les enfants sont visés par des actes de violence, racket, harcèlement, cyber-harcèlement, etc.

C'est le 0800.95.580.

Ces trois numéros conduisent à une même cellule de cinq fonctionnaires. Les deux derniers ont été lancés en avril 2012 et le bilan est jugé modeste. La ligne dédiée aux enseignants a été sollicitée 1.300 fois, celle consacrée aux parents, 700 fois. ■

**PIERRE BOUILLON**

(1) Le salon se déroule jusqu'au 19 octobre, à Charleroi Expo.

(2) Le guide est téléchargeable à cette adresse : [www.enseignement.be/eco-leetparents](http://www.enseignement.be/eco-leetparents)

### NOUVELLES RÈGLES EN VUE

#### Un changement pour les inscriptions dès 2015 ?

Le guide à l'usage des parents évoque bien sûr les modalités d'inscriptions en 1<sup>re</sup> secondaire, particulières depuis 2010. Ces règles vont changer, comme le prévoit l'accord de majorité. PS et CDH sont d'accord de rectifier le poids de certains critères de sélection des élèves (on atténuerait les critères géographiques pour mieux tenir compte du choix des parents). L'Ufapec (associations de parents du libre) réclame un changement immédiat – dès la rentrée 2015 (soit les inscriptions du printemps 2015). Milquet évoque plutôt la rentrée 2016.

P.BN